

Nom et prénom (du parent ou de l'adulte référent) :

Nom et prénom (de l'élève) :

Adresse :

Code postal et ville :

Numéro de téléphone (du parent) :

Numéro de téléphone (de l'élève) :

Adresse mail (du parent) :

Paiement : Espèces Chèque HDF

TERMINALE GENERALE

TERMINALE STMG

LANGUES CHOISIES DANS LE TRONC COMMUN :

LV1 ANGLAIS ALLEMAND

LV2 ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

OPTIONS DE LANGUES :

RUSSE LATIN GREC EURO ANGLAIS EURO ALLEMAND

SPECIALITES (pour les Terminales Générales Uniquement) :

MATHÉMATIQUES SVT PHYSIQUE- CHIMIE SES NSI

HGGSP LLCER ANGLAIS LLCER MONDE CONTEMPORAIN HLP

OPTIONS (1 choix) :

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES MATHÉMATIQUES EXPERTES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

SPECIALITES (pour les Terminales STMG uniquement) :

RH ET COMMUNICATION MERCATIQUE GESTION ET FINANCE



Bénéficiez d'une aide de 100€ la première année et de 55€ les années suivantes avec la carte HDF.

La PEEP accepte le paiement de vos livres avec cette carte !!
Faites-en vite la demande auprès de votre région.

Dès que vous aurez reçu votre carte, votre référent PEEP vous restituera votre chèque de 55€ contre le paiement avec celle-ci.



www.profexpress.com

Ce soutien scolaire est reconnu par l'**Education Nationale**, il permet d'avoir une aide de la primaire au bac+ 3, c'est une **exclusivité PEEP**. L'adhésion est de 8,64 euros par **famille** (peu importe le nombre de personnes dans le foyer). Alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Nous avons besoin de vous, alors prenez le temps de réfléchir aux engagements ci-dessous :

- Conseils de classe (3 participations maximum dans l'année)
- Comités de l'Association (1 présence à l'Assemblée Générale pour la préparation des élections Parents d'Elèves en octobre)
- Conseil d'Administration, si vous êtes élu Parents d'élèves (1 présence à l'Assemblée Générale et aux commissions de votre choix pendant l'année)

A fournir sans agraffer :

O **11€** en espèces ou chèque (ordre : PEEP Lycée Jean Perrin) pour l'adhésion à la PEEP (chèque encaissé en octobre).

O **55€** en espèces ou en chèque pour les manuels scolaires (chèque encaissé début janvier 2024) ou carte HDF et **30€** pour les STMG.

O Un chèque de compensation de **150€** (rendu en fin d'année scolaire si, à la restitution, les livres sont validés en bon état).

Vos dates pour déposer vos bons au lycée : le 8 et 9 juin 2023

Pendant l'année, le bureau de votre association est situé dans l'enceinte de l'établissement, en salle **A215**.

La boîte aux lettres est au RDC, dans le hall du bâtiment principal.

La PEEP est joignable au **06 50 53 11 44**, ou à l'adresse suivante : **peeplyceejeanperrin@gmail.com**